



« Association des Amis de St Jacques de Compostelle en Anjou »
Siège social : 14 avenue de la Blancheraie - Bâtiment 1A - 49100 ANGERS
Site : compostelle-anjou.fr mail : asso-anjou@compostelle-anjou.fr
Tél. 07 71 74 25 88



Charte à l'usage des pèlerins

Qui souhaitent être accueillis
dans des familles hospitalières en Anjou

Avant de partir

Vous devez être en possession du carnet de pèlerin (credential ou carnet du Miquelot) pour accéder à la chaîne hospitalière. Vous devrez le présenter à votre arrivée dans la famille d'accueil.

Comment accéder à la chaîne hospitalière ?

Vous devez contacter l'Association des Amis de Saint Jacques en Anjou, qui s'efforcera de vous introduire dans la chaîne d'accueil, dans la mesure des possibilités de chacun.

Qui vous accueille ?

Ce sont des familles volontaires, qui adhèrent à l'esprit du chemin, souvent d'anciens pèlerins. Ces familles sont membres de l'Association des Amis de Saint Jacques en Anjou. Elles sont désireuses de vous ouvrir leur maison et leur cœur dans les plus grandes règles de l'hospitalité pèlerine.

Afin de permettre aux familles hospitalières de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, il est fortement recommandé de prendre contact soit avec l'association ou auprès des familles, *a minima la veille de votre arrivée*.

Modalités de l'accueil

- C'est un accueil uniquement de « Passants Pèlerins », sans publicité et sans but commercial.
- La famille d'accueil assure le coucher, le petit-déjeuner. Le dîner reste à la convenance de l'hospitalier.
- Vous êtes invités à contribuer aux dépenses engagées selon la formule reconnue administrativement de la « participation libre aux frais » (ou « donativo »). Il va de soi que, selon l'esprit du chemin, offrir la « donativo » n'implique aucun droit en retour, si ce n'est celui de dire merci.
- La famille d'accueil peut vous aider, si vous le souhaitez, à trouver une adresse pour l'étape suivante.
- Vous vous-engagez à respecter les lieux, les personnes et la confidentialité de la chaîne. Il vous est demandé de ne pas diffuser les noms et coordonnées des familles qui vous ont accueillis (y compris sur internet, via un blog). Nous vous remercions de cette très grande discrétion.

Bon pèlerinage ! ULTREÏA